



Demande de logement Résidences Autonomie

Résidence E.Quaillet Résidence H.Boscage

Votre identité

Monsieur Madame

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance : ____ / ____ / ____

Nationalité :

Adresse actuelle du demandeur

Si vous êtes hébergé, précisez « chez M. X » ou « Mme Y », ou le nom de l'association :

Téléphone : domicile ____ . ____ . ____ . ____ . ____

portable ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Votre situation de famille

Célibataire Marié(e) Concubin(e) / Vivant en union libre / Pacsé(e)

Séparé(e) Veuf (ve) Divorcé(e)

Vos ressources mensuelles nettes

Actuellement, vous êtes :

Propriétaire

Locataire d'un logement privé

Locataire d'un logement social

Hébergé par la famille

Hébergé par un tiers ou une association

Autre :

Votre dossier complété et accompagné des pièces justificatives doit être retourné au :
CCAS de Gisors - Demande de logement Résidences Autonomie –
22 rue des Fontaines – 27140 GISORS

Si vous êtes locataire dans un logement social, merci d'indiquer les coordonnées complètes du bailleur :

Nom du bailleur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Bénéficiez-vous d'une allocation logement : Oui Non

Si oui : CAF MSA N° allocataire :

Logement souhaité

Type de logement souhaité :

Studio 2 pièces

Caractéristiques :

Rez-de-chaussée Étage

Motif principal de votre demande

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Logement actuel trop petit | <input type="checkbox"/> Rapprochement du centre-ville |
| <input type="checkbox"/> Logement actuel trop grand | <input type="checkbox"/> Rapprochement familial |
| <input type="checkbox"/> Logement actuel inconfortable | <input type="checkbox"/> Rapprochement d'un centre de soins |
| <input type="checkbox"/> Loyer actuel trop élevé | <input type="checkbox"/> Expulsion |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Avez-vous fait une demande auprès d'une autre résidence pour personnes âgées ?

OUI NON

Si oui laquelle :

Avez-vous déjà été logé(e) dans une résidence pour personnes âgées ?

OUI NON

Si oui, dans quelle résidence :

Dans quelle localité ?

À quelle période ?

Votre dossier complété et accompagné des pièces justificatives doit être retourné au :
CCAS de Gisors - Demande de logement Résidences Autonomie –
22 rue des Fontaines – 27140 GISORS

Comment avez-vous connu les résidences autonomie de Gisors ?

- Dépliants, affiches
- Bouche à oreille
- Internet
- Annuaire
- Service sociaux : si oui, lequel ?
- Autres

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter :

- CCAS de Gisors : 02.32.27.60.65 (ccasgisors@mairie-gisors.fr)
- Résidence E. QUAILLET : 02.32.27.40.64
(Du lundi au vendredi, uniquement le matin)
- Résidence H. BOSPAGE : 02.32.55.14.97
(Du lundi au vendredi, uniquement l'après-midi)

Fait le ____ / ____ /20__ à

Je certifie que les informations données sont exactes.

Signature du candidat :

« Les données personnelles que vous communiquez par le biais de formulaires, sont traitées par **le CCAS de GISORS** en conformité avec la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Certaines données sont obligatoires pour nous permettre de faire suite à votre demande. Le responsable de traitement des données à caractère personnel est **le CCAS de GISORS**. Les données à caractère personnel sont collectées à des fins d'identification pour l'accès aux services en ligne, à des fins statistiques et pour nous permettre le suivi et la prise en compte de votre demande. Le cas échéant, elles sont destinées à la gestion administrative et commerciale de notre relation. **le CCAS de GISORS** garantit la confidentialité de vos données à caractère personnel. Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu, ni traitée pour d'autres finalités que celles prévues ci-avant. **le CCAS de GISORS** ne transmet pas les informations nominatives collectées à des tiers en vue de prospection commerciale. Sauf opposition de votre part, vos données à caractère personnel pourront être utilisées pour l'envoi d'informations sur les produits et services distribués par **le CCAS de GISORS**.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression sur les données vous concernant, en justifiant de votre identité et en adressant votre demande :

• par courrier :

Ville de GISORS

Direction des Affaires Juridiques

Quai du Fossé aux Tanneurs

27140 GISORS

• par e-mail : contactRGPD@mairie-gisors.fr »

Votre dossier complété et accompagné des pièces justificatives doit être retourné au :
CCAS de Gisors - Demande de logement Résidences Autonomie –
22 rue des Fontaines – 27140 GISORS



ANNEXE N°1

Pièces à joindre obligatoirement

ÉTAT CIVIL

- Photocopie recto/verso de la pièce justificative d'identité ou de votre titre de séjour en cours de validité

RESSOURCES

- Dernier décompte de la Caisse d'Allocations Familiales
- Dernier décompte pensions retraites, pensions alimentaires

IMPOSITION

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de l'année

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

- Trois dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de l'attestation de carte vitale
- Photocopie de la carte de mutuelle
- Certificat médical du médecin traitant (annexe 2)

Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné et aucune admission ne pourra avoir lieu sans le versement d'un dépôt de garantie, la signature préalable d'un contrat de résidence, un état des lieux et la remise de l'attestation d'assurance du logement.

***Votre dossier complété et accompagné des pièces justificatives doit être retourné au :
CCAS de Gisors - Demande de logement Résidences Autonomie –
22 rue des Fontaines – 27140 GISORS***



ANNEXE N°2

Certificat médical

Je soussigné (e) Docteur
certifie que l'état de santé de M., Mme

- Est compatible avec la vie en collectivité
- Est incompatible avec la vie en collectivité

A,
le

Signature et cachet du praticien

***Votre dossier complété et accompagné des pièces justificatives doit être retourné au :
CCAS de Gisors - Demande de logement Résidences Autonomie –
22 rue des Fontaines – 27140 GISORS***



ANNEXE N°3

TARIFS HEBERGEMENT AU 1^{er} JANVIER 2018

Loyer		
Résidence BOSCAGE	T1	404,76 €
	T2	465,69 €
Résidence QUAILLET	T1	410,08 €
	T2	476,28 €
Charges		
Résidence BOSCAGE	T1	61,48 €
	T2	79,86 €
Résidence QUAILLET	T1	59,93 €
	T2	70,51 €

TARIF CHAMBRES D'HOTES AU 1^{er} JUILLET 2018

Résidence BOSCAGE et QUAILLET	10,49 €
-------------------------------	---------



ANNEXE N°4

TARIFS RESTAURATION AU 1ER JUILLET 2018

TARIFS USAGERS*	Tranches de ressources mensuelles				Tarifs
	personne seule		ménage		
	de	à	de	à	
T1		843 €		1 464 €	4,20 €
T2	844 €	902 €	1 465 €	1 563 €	4,53 €
T3	903 €	1 018 €	1 564 €	1 712 €	4,92 €
T4	1 019 €	1 100 €	1 713 €	1 770 €	5,66 €
T5	1 101 €	1 150 €	1 771 €	1 835 €	6,06 €
T6	1 151 €	1 269 €	1 836 €	1 938 €	6,42 €
T7	1 270 €	1 435 €	1 939 €	2 153 €	6,81€
T8	>1435 €		>2153 €		6,70 €
Tarif "Extérieur"					7,77 €
Tarif personnel et stagiaire Ville/CCAS					4,00 €

**Tarif appliqué aux résidents des Résidences Autonomie et aux retraités gisorsiens ou personnes en situation de handicap : usagers réguliers du service restauration*